

**CONSEIL METROPOLITAIN DU 10 AVRIL 2015****Délibération n° 2015 - 46****16 – CONVENTION D'OBJECTIFS 2015-2017 AVEC LE LOGEMENT FRANÇAIS POUR LA  
PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX ET ABORDABLES - APPROBATION**

Date de la convocation : le 03 avril 2015

Nombre de Conseillers en exercice : 97

Présidente de séance : Madame Johanna ROLLAND – Présidente de Nantes Métropole

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude LEMASSON

**Présents : 82**

M. AFFILE Bertrand, M. ALIX Jean-Guy, M. ALLARD Gérard, M. AMAILLAND Rodolphe, M. ANNÉREAU Matthieu, M. BAINVEL Julien, Mme BASSAL Aïcha, M. BELHAMITI Mounir, Mme BESLIER Laure, Mme BIR Cécile, Mme BLIN Nathalie, M. BLINEAU Benoît, M. BUQUEN Eric, M. CAILLAUD Michel, Mme CARDIN Céline, Mme CHEVALLEREAU Claudine, Mme CHOQUET Catherine, Mme COPPEY Mahel, M. COUTURIER Christian, Mme DANIEL Karine, M. DAVID Serge, M. DENIS Marc, Mme DUBETTIER - GRENIER Véronique, M. DUCLOS Dominique, Mme DUPORT Sandrine, M. FEDINI François, M. FOURNIER Xavier, Mme GARNIER Laurence, M. GARREAU Jacques, Mme GESSANT Marie-Cécile, M. GILLAIZEAU Jacques, M. GRELARD Hervé, Mme GRESSUS Michèle, M. GUERRIAU Joël, Mme HAMEL Rozenn, M. HAY Pierre, M. HIERNARD Hugues, Mme HOUEL Stéphanie, M. HUARD Jean-Paul, M. HUCHET Erwan, Mme IMPERIALE Sandra, Mme KRYSMANN Blandine, Mme LAERNOES Julie, Mme LE BERRE Dominique, Mme LE STER Michèle, Mme LEFRANC Elisabeth, M. LEMASSON Jean-Claude, Mme LESKE Magali, M. LUCAS Michel, Mme LUTUN Lydie, M. MARAIS Pierre-Emmanuel, M. MARTINEAU David, M. MAUDUIT Benjamin, Mme MERAND Isabelle, M. MOREAU Jean-Jacques, M. MORIVAL Benjamin, M. MOUNIER Serge, Mme NAEL Myriam, Mme NEDELEC Marie Hélène, M. NICOLAS Gilles, Mme PADOVANI Fabienne, M. PARPAILLON Joseph, Mme PERNOT Mireille, M. PRAS Pascal, Mme PREVOT Charlotte, M. QUERAUD Didier, M. QUERO Thomas, M. RAMIN Louis - Charles, M. REBOUH Ali, M. RENAUME Marc, M. RIOUX Philippe, Mme RODRIGUEZ Ghislaine, Mme ROLLAND Johanna, M. ROUSSEL Fabrice, M. SALECROIX Robin, M. SEASSAU Aymeric, M. SEILLIER Philippe, M. SOBCZAK André, Mme SOTTER Jeanne, Mme TOUCHÉFEU Catherine, M. VEY Alain, M. VOUZELLAUD François

**Absents et représentés : 13**

Mme BENATRE Marie-Annick (pouvoir à Mme PERNOT Mireille), Mme BOCHER Rachel (pouvoir à M. CAILLAUD Michel), M. BUREAU Jocelyn (pouvoir à M. HUCHET Erwan), Mme CHIRON Pascale (pouvoir à M. HUARD Jean-Paul), M. DANTEC Ronan (pouvoir à Mme LAERNOES Julie), Mme GUERRA Anne-Sophie (pouvoir à M. GRELARD Hervé), M. JUNIQUE Stéphane (pouvoir à M. HAY Pierre), M. LE BRUN Pierre-Yves (pouvoir à Mme BIR Cécile), Mme MAISONNEUVE Monique (pouvoir à Mme GESSANT Marie-Cécile), Mme MEYER Christine (pouvoir à Mme PREVOT Charlotte), Mme PIAU Catherine (pouvoir à Mme PADOVANI Fabienne), M. RICHARD Guillaume (pouvoir à Mme GARNIER Laurence), M. ROBERT Alain (pouvoir à Mme NAEL Myriam)

**Absents : 2**

M. BOLO Pascal, M. TRICHET Franckie

Direction Habitat

**16 – CONVENTION D'OBJECTIFS 2015-2017 AVEC LE LOGEMENT FRANÇAIS POUR LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX ET ABORDABLES - APPROBATION**

**EXPOSE**

Le Conseil Communautaire a approuvé en octobre 2012 la mise en œuvre de conventions d'objectifs avec un certain nombre de bailleurs sociaux afin de garantir un niveau de production en cohérence avec les objectifs du Programme local de l'habitat.

Établie pour une durée de 3 ans, cette convention fixait les engagements annuels de chaque bailleur tant en production de logements sociaux qu'en logement abordable.

L'objectif de production de logement sociaux fixé dans le cadre du PLH à 1 300 / 1 400 logements par an a été porté dès 2012 à 1 800 / 2 000 logements pour compenser la construction neuve dans un contexte de fort dynamisme immobilier.

De même l'accèsion à prix abordable ainsi que la production de logements locatifs à prix inférieurs au prix du marché constituent un enjeu tout aussi important pour permettre aux familles de s'installer durablement dans notre agglomération.

Pour inscrire ces ambitions dans la durée, il a été proposé aux bailleurs sociaux de contractualiser des objectifs de production pluriannuels, donnant ainsi de la visibilité sur leur stratégie de développement, les bailleurs s'engageant à mettre en place des moyens dédiés à ce développement, la Métropole actionnant l'ensemble des dispositifs dont elle dispose sur différents registres (règles dans les PLU, action foncière, moyens financiers...) et mobilisant les acteurs locaux (SPLA...).

Logement Français s'est inscrit dans cette démarche en 2012 avec un objectif de 150 logements sociaux par an.

A l'issue de cette première convention triennale, si le bilan effectif en termes de production reste modeste, la prospection opérée les années passées sur le territoire de notre métropole permet au Logement Français de reconduire ses engagements pour les trois années à venir à hauteur de 150 logements familiaux par an et d'atteindre pratiquement cet objectif dès cette année.

De plus Logement Français envisage de produire, sur la période triennale 2015-2017, 50 logements en structure dédiée (résidence sociale, foyers de jeunes actifs...).

Quant à l'accèsion abordable, Logement Français prévoit de s'associer avec des acteurs locaux dans le cadre d'opérations mixtes comportant accèsion et logement locatif.

**LE CONSEIL DELIBERE ET, A L'UNANIMITE**

1. Approuve les termes de la convention d'objectifs ci-jointe, à signer avec le Logement Français ;

2. Autorise Madame la Présidente ou Monsieur le Vice-président délégué à signer ladite convention jointe à la présente délibération et à prendre les mesures nécessaires pour assurer l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 10 avril 2015

La Présidente de Nantes Métropole



Johanna ROLLAND

La Présidente de Nantes Métropole certifie le caractère exécutoire de la présente délibération affichée le 17 avril 2015 et reçue en préfecture le



Johanna ROLLAND